

Mende, le 16 avril 201

Audience avec le délégué interrégional : Deux heures pour quel résultat ?

Jeudi, le 12 avril, le délégué interrégional de Sud-Pyrénées, était en visite à Mende. Nous avons accepté son invitation à le rencontrer. La CGT et FO participaient également à l'audience.

Pour retracer son parcours, il suffit de lancer une recherche sur le site du journal officiel :

- Attaché principal d'administration centrale en 1995
- Elève à l'ENA en 1998-2000
- Administrateur civil
- En mobilité en Afrique du Sud en 2004
- Divers postes au Ministère
- Sous-directeur du contentieux des impôts des professionnels au sein du service juridique de la fiscalité de la direction générale des finances publiques à l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances, de 2012 jusqu'à sa nomination en tant que délégué, le 21 novembre 2017.

En liminaire au débat, Solidaires Finances Publiques a tenu les propos suivants :

« *Monsieur le Délégué Interrégional,*

Merci de nous recevoir aujourd'hui à Mende, et, tranquillisez-vous, nous n'avons pas prévu de vous séquestrer ce coup-ci.

Je ne vous cacherai pas que nous avons un peu hésité à venir, et pour cause :

En ce qui concerne Solidaires Finances Publiques, nous avons été reçus le 28 juin 2016 par Madame Martel.

Nous nous apprêtions alors à subir la suppression de 7 emplois. L'addition s'avérait particulièrement salée et nous étions allés à Toulouse pour tenter d'éviter une hémorragie du même tonneau au titre du PLF 2017, relayer le sentiment de découragement des agents et le sentiment que notre administration délaissait des usagers déjà fortement pénalisés par un maillage territorial de plus en plus mauvais et des voies de communication difficiles.

La déléguée interrégionale nous avait assuré qu'elle avait reçu notre message et, en décembre 2016, on nous annonçait la suppression de 10 emplois en 2017 !

Je pense que notre directeur départemental se souvient de l'irruption que j'ai faite dans son bureau le jour de leur annonce.

Voilà pour notre réticence, et voilà pour le sujet principal d'inquiétude des agents dans ce département.

Ces suppressions d'emplois sont vécues chaque année comme une injustice car :

- *elles nous semblent plus insupportables en Lozère qu'ailleurs du fait de la petite taille d'un nombre croissant de services ;*
- *leur volume est proportionnellement plus important que dans certaines directions comptant un plus grand nombre d'agents ;*
- *elles sont synonymes de non-remplacement de collègues partant à la retraite et, par conséquent, de dégradation des conditions de travail ;*
- *elles entraînent la formation de surnombres qui interdisent tout apport de nouveaux agents ou de retours dans notre département ;*

- la baisse des effectifs a aussi pour conséquence la réduction à la part congrue des potentialités de promotion allouées à notre DDFiP ;
- elles sont le prétexte à des fermetures de sites, au mépris des besoins des usagers ;
- elles donnent lieu à un chef-d'œuvre d'hypocrisie consistant à faire croire que notre DDFiP devait supprimer 2 emplois de plus, mais que la DG nous avait magnanimement reporté ces 2 suppressions d'un an !!!

Quant aux différentes options envisagées par CAP22, elles nous laissent envisager le pire.

Dans ce contexte, à part une mission de liquidateur d'emplois, de structures, voire de directions départementales, je ne vois pas très bien quel rôle vous pouvez jouer. Bref, à nos yeux, vous n'êtes qu'une couche (assez coûteuse) du mille feuilles hiérarchique de la DGFIP.

Où peut-être avez-vous une autre définition de votre rôle à nous offrir ?

Dans ce cas, évitez toutefois de nous resservir les arguments habituels de la nécessaire réduction du train de vie de l'État, de l'adaptation à un monde en perpétuel mouvement et des apports indiscutablement positifs des nouvelles technologies.

Ce genre d'argument, agrémenté du couplet sur la pseudo-indigence du tissu fiscal de la Lozère, ou du fait que les hauts fonctionnaires que vous êtes ne font qu'appliquer les textes votés par le Parlement, tous ces arguments-là, l'équipe de direction locale nous les régurgite régulièrement.

Donc, si vous avez des annonces à faire, essayez de faire en sorte que ce soient des bonnes nouvelles.

Par exemple, vous pourriez nous annoncer comment, malgré la mise en œuvre du prélèvement à la source, nous pourrions maintenir les 5 Services des Impôts des Particuliers de la Lozère.

Au passage, cela nous intéresserait de savoir comment un haut fonctionnaire des finances peut croire que le « PAS » est un réel progrès, et qu'il n'aurait pas été plus simple et budgétairement plus sûr de rendre obligatoire le prélèvement mensuel et d'en assouplir les conditions d'ajustement.

Et comment laisser le directeur de La Poste monnayer un service d'aide à la télé-déclaration par un agent ayant reçu en tout et pour tout 6 heures d'information, service proposé jusque-là gratuitement par des agents bénéficiaires, au minimum, d'un cursus de 6 semaines de formation initiale.

Autre chantier qui nous semble hasardeux : Sirhius.

Tout porte à croire que ce progiciel va dégrader la gestion des ressources humaines dans notre administration et il est frappant de voir la différence d'approche de ce dossier entre les « A+ », qui semblent avoir été soumis à la méthode Coué, et les agents des RH qui ont subi des conditions de formation discutables, avec une base école défaillante.

Tout porte à croire que les Organisations Syndicales seront largement sollicitées pour aider les collègues à être rétablis dans leurs droits.

Mais dans ce domaine aussi, l'heure est à la régression puisque la Direction Générale en réduisant de manière drastique certains droits syndicaux, fait tout pour rendre cette défense plus difficile.

Et que dire du responsable du bureau RH2A, à qui nous nous sommes adressés en juin et en septembre 2017, mais qui ne prend même pas la peine de répondre aux demandes des élus du personnel, ce qui peut indiscutablement s'analyser comme un mépris assumé envers les personnels.

Vous avez d'ailleurs été destinataires de la copie de ces messages et, sauf erreur de ma part, vous n'avez même pas pris la peine d'en accuser réception.

Régression aussi, au niveau des moyens alloués à notre direction et, par le chantier dit de « l'optimisation des superficies » qui n'est rien d'autre qu'une réduction drastique de la superficie par agent, en rendant difficiles les liaisons entre les services appelés à collaborer au quotidien.

Nous attendons également de votre part la prise en compte d'une situation difficile depuis le mois de mai 2017. Il s'agit de la trésorerie du Collet de Dèze, dont notre directeur n'a pas pu ne pas vous parler.

D'autres chantiers locaux sont, semble-t-il, à l'étude : le projet de fusionner les SIE de Mende et de Langogne et un projet plus « secret » impliquant les SIP-SIE de Marvejols et de Saint-Chely d'Apcher. Avez-vous des informations à nous communiquer à ce sujet ?

Et pour finir, merci de nous indiquer si vous avez une réponse à nos interrogations sur l'indigence, pour notre département, du mouvement général de catégorie C, dont le projet a été publié avant-hier et ne porte que sur la stabilisation d'une collègue sur la résidence sur laquelle elle exerce en qualité d'ALD depuis 3 ans, alors même qu'elle souhaitait la quitter en demandant une priorité au titre du rapprochement familial.

La balle est dans votre camp. »

En première réponse à notre intervention, le Délégué a observé que nous exprimions des éléments objectifs qui étaient le malaise et les inquiétudes des agents, que les suppressions d'emplois pesaient beaucoup, que notre département comptait beaucoup de petits services et que dès lors, une seule absence pouvait déstabiliser l'équipe.

Sur la situation du Collet, il a répondu que la direction locale avait essayé de trouver des solutions en fonction des disponibilités des intervenants et il a évoqué que pour remédier à ce genre de problématique, il fallait que la géographie soit attractive...

Sur CAP 22, il a indiqué que le DG s'était adressé aux OS nationales, qu'il faisait attention au besoin de visibilité et de perspectives professionnelles de chacun, qu'il est important de savoir où on va, à quel rythme, à quelle échéance et que nous nous trouvons dans une situation d'attente.

Sur le PAS, en réaction à notre mise en garde contre un possible « accident industriel », le ddfip est venu à sa rescousse en indiquant que le risque de baisse du taux de recouvrement spontané était négligeable (comparaison avec le recouvrement des cotisations salariales).

Il nous a également indiqué que la gestion des déclarations et de l'assiette restaient dans les SIP et qu'il ne pensait pas que le DG s'attende à de réelles économies la première et la deuxième année.

Sur Sirhius, il ne comprenait pas nos inquiétudes, car selon lui, rien ne changeait au niveau de nos interlocuteurs, ce qui a été rectifié par notre AFiPA du PPR. Il a indiqué (ou plutôt son adjoint) que 450 emplois avaient été mobilisés pour les CSRH, que d'autres administrations avaient fait des choix différents (ex. Douanes : 1 centre à Bordeaux), que l'objectif était de sécuriser la paye, et qu'énormément de précautions avaient été prises.

Sur l'opération d'optimisation des superficies, il nous a répondu « qu'il n'était pas perturbé par des ratios de 14 à 15 m² par agent » (pour ceux qui ne parlent pas « énarque », il voulait dire que nous étions à l'aise et qu'il fallait réduire cette moyenne). Mais que « les choses n'étaient pas définies », qu'il y avait une réflexion globale et que le besoin de proximité n'était pas le même dans tous les services.

Sur la fin de l'intervention, il nous a révélé quel était son rôle, à savoir l'alerte et le signalement à la DG sur certaines situations (la circulaire du 2 octobre 2008, visible sur l'intranet de la délégation, est un peu plus complète à ce sujet), et que pour la Lozère, le contexte était connu.

D'une manière générale, le délégué interrégional ne nous est pas apparu comme un homme de terrain et sur de nombreuses questions, son absence de réaction nous a interloqués. En effet, certaines de ses interventions étaient en contradiction avec les informations que nous avons eues par notre direction lors des Comités Techniques Locaux. Les rares « plus-values » obtenues dans cet échange sont à mettre au crédit de son adjoint.

En conséquence, il nous apparaît une fois de plus que le sort de notre DDFiP est entre les mains des agents et de leurs organisations syndicales.

Le contexte actuel de mobilisation dans divers secteurs doit être mis à profit pour attirer l'attention des élus et du public sur notre administration.

Cette dernière campagne d'information d'impôt sur le revenu d'avant-PAS doit être une tribune pour nos revendications.